

Quels sont les emplois qui permettent à la population de **sortir de la pauvreté au Brésil** ?

par Ana Flávia Machado,

Centre de développement et de planification régionale, UFMG et Rafael Perez Ribas, Centre international pour l'action en faveur des pauvres

Dans les zones urbaines du Brésil, les possibilités d'emploi déterminent la mobilité économique et la pauvreté. Mais tous les emplois ne fournissent pas suffisamment de revenus pour permettre aux familles de sortir de la pauvreté. Les emplois pour les travailleurs pauvres sont rares dans le secteur formel. C'est pourquoi les pauvres ont recours à des emplois informels très précaires non déclarés pour augmenter leurs revenus. La contribution de l'emploi informel à la réduction de la pauvreté ne doit donc pas être négligée.

Dans les zones métropolitaines du Brésil, environ 70 pour cent des personnes qui sont pauvres un mois donné le demeurent le mois suivant et 53 pour cent d'entre elles sont toujours pauvres un an après. Ces taux sont légèrement inférieurs à ceux enregistrés dans les pays développés. Ainsi par exemple, aux États-Unis et en Grande Bretagne, environ 60 pour cent des personnes faisant partie des groupes à faible revenu sont toujours dans la même situation un an après. On peut en déduire que le marché du travail métropolitain au Brésil favorise plus efficacement la mobilité des travailleurs pauvres en termes de revenus. (Prenant appui sur l'Étude brésilienne mensuelle de l'emploi publiée en 2004, nous définissons la pauvreté en terme de revenu par habitant par rapport au seuil de pauvreté relative établi à 60 pour cent du revenu moyen).

Dans de nombreux pays d'Amérique latine, dont le Brésil, la relation entre les conditions d'emploi et la mobilité en termes de revenus n'a pas été correctement étudiée. Pour palier à ce manque, nous classons les travailleurs âgés de 18 à 60 ans en trois groupes. Le premier comprend les travailleurs du secteur formel (employés, employeurs, fonctionnaires et professionnels déclarés). Le second regroupe les travailleurs du secteur informel (travailleurs indépendants et employés non déclarés). Le troisième regroupe les chômeurs, à savoir les personnes sans travail mais qui en cherchent un, selon la définition de l'Organisation internationale du travail (OIT). Puis, en partant de la situation initiale de la population étudiée au regard du travail, nous déterminons le pourcentage de personnes qui, initialement pauvres, sont sorties de cette condition.

En ce qui concerne la mobilité ascendante, 3 pour cent des travailleurs pauvres du secteur informel sortent de la pauvreté le mois suivant. Pour les travailleurs du secteur formel, ce taux atteint seulement 1 pour cent et, par conséquent, leurs chances d'échapper à la pauvreté sont moins importantes. En outre, environ 85 pour cent des travailleurs du secteur informel qui sont sortis de la pauvreté continuent à travailler dans ce même secteur, tandis que seulement 11 pour cent d'entre eux obtiennent un emploi formel (voir tableau). Par conséquent, ces travailleurs peuvent échapper à la pauvreté tout en demeurant dans le secteur informel.

Une plus grande proportion de chômeurs - environ 6 pour cent - échappe à la pauvreté. Quelque 51 pour cent d'entre eux trouvent du travail et voient de ce fait leur revenu augmenter. Le résultat le plus intéressant est que seulement 14 pour cent des chômeurs connaissent une mobilité ascendante liée au fait qu'ils ont trouvé un emploi formel. Cela laisse à penser que le secteur formel n'a pas autant contribué que le secteur informel à aider les pauvres à échapper à leur condition. En effet, l'emploi informel est responsable de 37 pour cent de la mobilité ascendante des chômeurs. Quant aux quelque 50 pour cent restants, leur mobilité ascendante s'explique par l'entrée d'autres membres du ménage sur le marché du travail, ce qu'on appelle l'« effet de travailleur supplémentaire ».

Les chiffres de la mobilité descendante montrent que 3 pour cent des chômeurs et 4 pour cent des travailleurs du secteur informel qui n'étaient pas pauvres le sont devenus au bout d'un mois. Pour les travailleurs du secteur formel, le taux mensuel d'entrée dans la pauvreté est seulement de 2 pour cent. Par conséquent, la probabilité de devenir pauvre est plus forte pour les travailleurs du secteur informel, peut-être du fait qu'ils ne disposent pas de protection sociale pendant les périodes économiques difficiles.



Quelle que soit leur condition initiale, environ 60 pour cent des personnes qui deviennent pauvres conservent le même statut au regard du travail, à savoir que les travailleurs demeurent dans leur secteur initial et les chômeurs demeurent sans emploi. Mais le pourcentage des travailleurs qui entrent dans la pauvreté en raison du chômage est plus important dans le secteur informel (16 pour cent) que dans le secteur formel (12 pour cent).

En conclusion, les possibilités d'emploi sont cruciales pour lutter contre la pauvreté urbaine. À l'évidence, le secteur formel offre aux travailleurs les meilleures conditions, mais au Brésil l'accès des pauvres à ce secteur est très limité et par conséquent le secteur informel, bien qu'il offre des conditions plus précaires, a constitué une alternative favorisant la mobilité ascendante des travailleurs à faibles revenus.

Pour être efficace, la politique en la matière doit se concentrer sur la création d'emplois formels. Cela peut passer par l'amélioration des compétences des travailleurs et de l'attractivité de l'emploi formel. Augmenter les crédits destinés aux petites entreprises serait également bénéfique. Enfin, une meilleure protection sociale bénéficiant tant aux travailleurs du secteur informel qu'à ceux du secteur formel constituerait à court terme une alternative efficace.

Référence :

Machado, Ana Flávia, Rafael P. Ribas et Mariângela Penido (2007). Mobilidade entre estados de pobreza e inserção no mercado de trabalho: uma análise para o Brasil metropolitano em 2004. Texto para discussão No 300. Belo Horizonte, Cedeplar/ Universidade Federal de Minas Gerais (available at www.cedeplar.ufmg.br/pesquisas/td/TD%20300.pdf).

Mobilité des travailleurs brésiliens par rapport à la pauvreté Zones métropolitaines, 2004 (%)

Condition initiale	Sortis de la pauvreté	Condition le mois suivant			
		Informel	Formel	Chômeur	Inactif
Informel	3	85	11	1	2
Formel	1	9	91	0	0
Chômeur	6	37	14	32	17
Condition initiale	Entrés dans la pauvreté	Condition le mois suivant			
		Informel	Formel	Chômeur	Inactif
Informel	4	58	4	16	22
Formel	2	9	61	12	19
Chômeur	3	3	2	60	35

Source : calculs réalisés par les auteurs sur la base de l'Étude brésilienne mensuelle de l'emploi, 2004.

Le **Centre international pour l'action en faveur des pauvres (CIP)** est un projet conjoint entre le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Gouvernement du Brésil pour promouvoir la coopération Sud-Sud dans la recherche appliquée et de formation sur la pauvreté. Le CIP est spécialisé dans l'analyse des questions de la pauvreté et l'inégalité et aussi de proposer des recommandations pour la formulation de politiques visant à la réduction de la pauvreté. Le CIP est reliée directement avec l'Institut de Recherche Économique Appliquée (IPEA), qui fait recherche pour le gouvernement du Brésil, et le Bureau des Politiques de Développement, PNUD.

Le CIP publie des Working Papers, Policy Research Briefs, *Poverty in Focus*, One Pagers, y Country Studies.

Rapport sur le CIP et toutes les publications disponibles à l'adresse suivante:

www.undp-povertycentre.org